



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET PROFESSIONNEL INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

SESSION : AUTOMNE 2004

EPREUVE PRATIQUE DU DOMAINE E2
SOUS EPREUVE E22

MAINTENANCE

N° CANDIDAT :

NOTATION :

/30

NOTA :

Ce dossier sera remis aux examinateurs en fin d'épreuve.

| | | |
|--|---------------------|------------------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 Page : 1/6 |

RECOMMANDATIONS

L'ensemble de l'installation doit être conforme aux normes :

- NF-C 15-100 décembre 2002 (installations électriques)
- NF-C 79-130 (sûreté des machines)

L'installation est alimentée par un réseau BTA

En vue d'éviter les accidents corporels au cours des opérations entreprises lors de la construction, de l'exploitation ou de l'entretien de l'ouvrage électrique, quelque soit la tension,

RESPECTER LES PRESCRIPTIONS A OBSERVER DU

RECUEIL

D'INSTRUCTIONS GENERALES

DE SECURITE

D'ORDRE ELECTRIQUE

PUBLICATION
UTE C18-510
De L'UNION TECHNIQUE
DE L'ELECTRICITE
Du 14 novembre 1998

| | | |
|--|---------------------|--------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 |
| | | Page : 2/6 |

**REMARQUES GENERALES SUR LA SECURITE :
EXAMEN DU BP INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES**

**RECOMMADATIONS RELATIVES A LA SURVEILLANCE ET LA SECURITE DES
CANDIDATS**

Afficher et commenter, dans la salle, la procédure suivante :

- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR VERIFIE** que le poste d'essais et mesures est **CONSIGNE ET HORS TENSION (D.D.T)**.
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR** donne l'autorisation au(x) candidat(s) d'effectuer le câblage (Utilisation de connectique et appareils de mesures appropriés).
- **LE CANDIDAT VERIFIE** l'absence de tension **(D.D.T)** et réalise le câblage hors tension.
- **LE CANDIDAT VERIFIE** le montage.
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR AUTORISE** la mise en service de l'installation après **DECONSIGNATION DU POSTE**.
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR SURVEILLE** le (ou les) candidat(s).
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR COUPE** l'alimentation du montage support d'essai à l'issue de la manipulation sur le poste => **CONSIGNATION DU POSTE**.
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR VERIFIE** l'absence de tension sur le poste **(D.D.T)**.
- **LE SURVEILLANT/CORRECTEUR DONNE** l'autorisation de débrancher les appareils de mesures et les constituants associés.
- **LE CANDIDAT VERIFIE** l'absence de tension **(D.D.T)** puis débranche les appareils et les constituants associés en commençant par les sources d'énergie.

Durant les mesures, toute intervention sur le câblage ou sur les branchements des appareils est interdite, toute modification du montage s'effectue hors tension.

| | | |
|--|---------------------|--------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 |
| | | Page : 3/6 |

NOTES AUX CANDIDATS

EPREUVE DE MAINTENANCE

Le candidat dispose de 2 h pour l'épreuve de maintenance.

Cette épreuve se déroule sur un équipement ayant fonctionné et présentant une panne.

Il vous est demandé :

- de diagnostiquer la panne et procéder aux interventions de remplacement nécessaires
- d'établir un compte rendu d'intervention à l'aide de la fiche de maintenance

Rappel :

Cette épreuve se fera conformément aux consignes générales de sécurité
(Consignation de l'équipement, détection d'absence de tension avant intervention).

Notation :

L'examineur évaluera le candidat sur la mise en œuvre des règles de sécurité, mises en évidence lors de l'intervention, mais aussi sur la qualité et la pertinence de la démarche de recherche de panne.

TOTAL

/ 30

| | | |
|--|---------------------|------------------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 Page : 4/6 |

FICHE DE MAINTENANCE

Nature du système :

N° de candidat :

| Constatations | | |
|--------------------------------------|---------------|------------|
| | | |
| Hypothèses | Justification | Classement |
| | | |
| Règles de sécurité – moyens utilisés | | |
| | | |

| | | |
|--|---------------------|--------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 |
| | | Page : 5/6 |

NOTATION DU CANDIDAT :

| | |
|---|------------|
| Constatations : | /6 |
| Hypothèses : | /6 |
| Règles de sécurité : | /3 |
| Vérifications : | /9 |
| Intervention de dépannage, remise en état : | /6 |
| Total : | /30 |

| | | |
|--|---------------------|--------------|
| SUJET NATIONAL | SESSION 2004 | SUJET |
| Brevet Professionnel Installations et Équipements Électriques | Code(s) examen(s) : | |
| Épreuve : E22 Maintenance | Durée : 2 h | Coef. : 1.5 |
| | | Page : 6/6 |

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.